

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUINI 2021 A 18 H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à 18 h, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HENRI PARANTHOËN, le Maire,

Nombre de conseillers
en exercice :

15

Présents ou
représentés :

15

Présents : PARANTHOËN Henri, le Maire ; LE COQ Annyvonne, SCHUCHARD Corinne, ALLAIN Gilles, LE BRIAND Fabienne, GUILLOU Loïc, HERVO Claudine, MENOUE Laurent, BLONDEL Christine, Yoann JUMEL, CONAN Amélie, CEILLIER-VERDEIL Christine, CASTERAN Maryline, JEZEQUEL Yves.

Procuration : ANDRE Yanick ayant donné pouvoir à M. Henri PARANTHOËN, le Maire ;

Secrétaire de séance : Loïc GUILLOU

Date d'envoi de la Convocation : le 07 juin 2021

Date de l'affichage : 07 juin 2021

DELIBÉRATION N°2021-13-107 : TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2021

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il doit être procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2021, à partir de la liste électorale. Ce tirage a lieu chaque année.

Toutes les personnes concernées recevront un courrier de la mairie les informations qu'elles ont été retenue pour figurer sur cette liste préparatoire qui sera arrêtée définitivement par la Cour d'Assises.

Pour la commune de Lézardrieux, trois personnes doivent être tirées au sort :

1. Mme CHERU épouse LE GARREC Catherine -née le 17/05/1958 – domiciliée 19 rue du Prioly
2. M. LASBLEIZ Roger Alexis Marie – né le 12/03/1952 – domicilié 7 Rue de Ker Ilis
3. Mme GUERIN épouse DEPLANQUES Aline, Arlette, Paule – née le 02/04/1954 – domiciliée 51 rue du Port

Pour Copie Conforme
Le Maire
Henri PARANTHOËN

